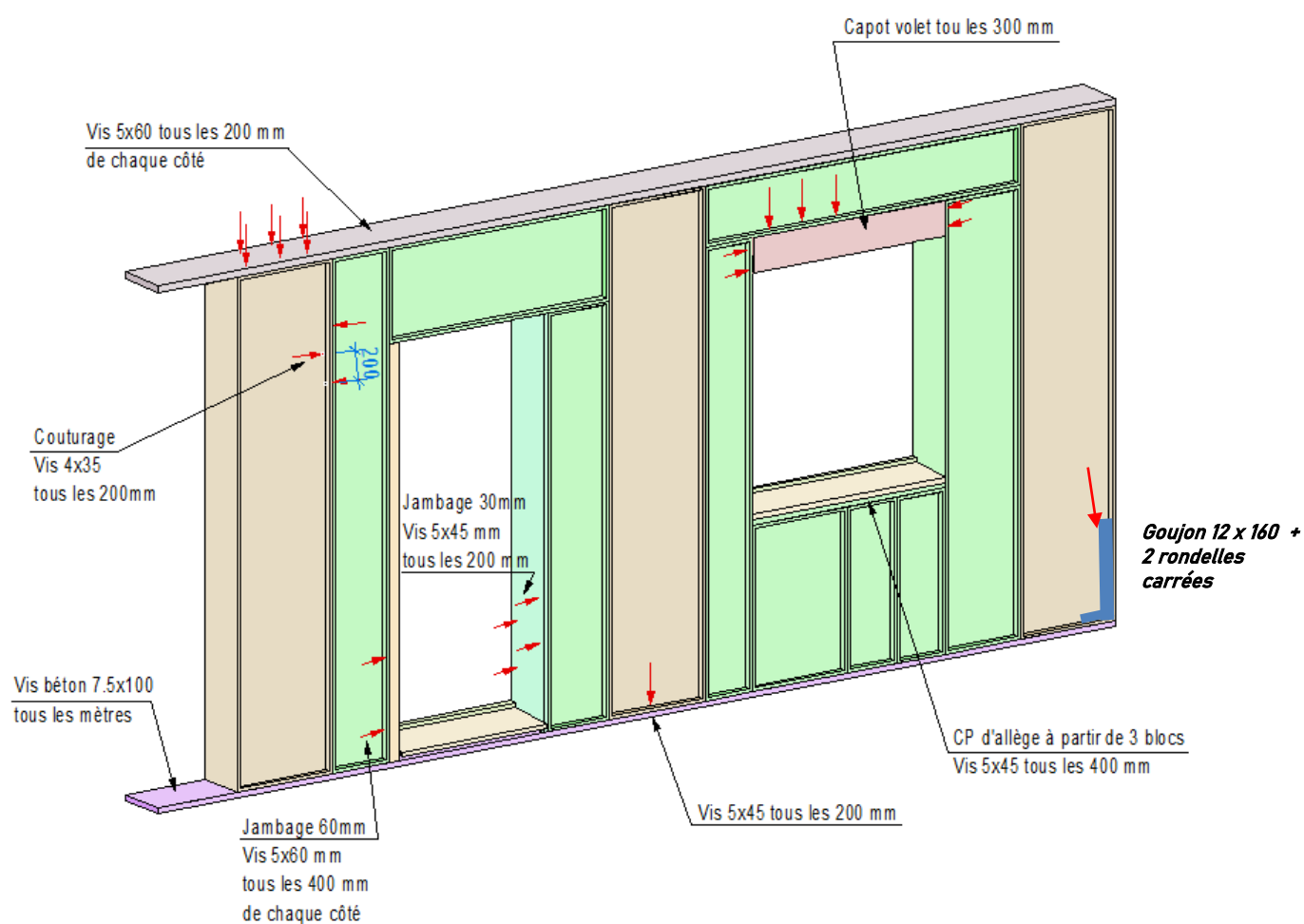




Guide de mise en œuvre

MURS BLOKIWOOD®

MEMO fixations

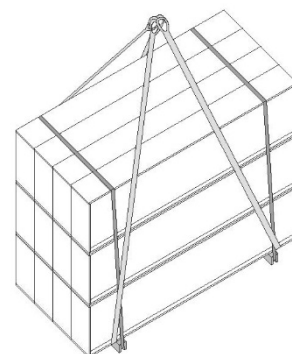


1. PRESENTATION

Conditionnement des blocs :

Les éléments Blokiwood sont livrés en palette de dimensions :
h=1.80m ; l=1.20m ; L=2.80m. Poids moyen de la palette : 700 kg

Les éléments sont répartis sur les palettes en fonction des étages du projet. La **fiche de palettisation fournie** permet d'**identifier** sur quelle palette trouver le bloc recherché.

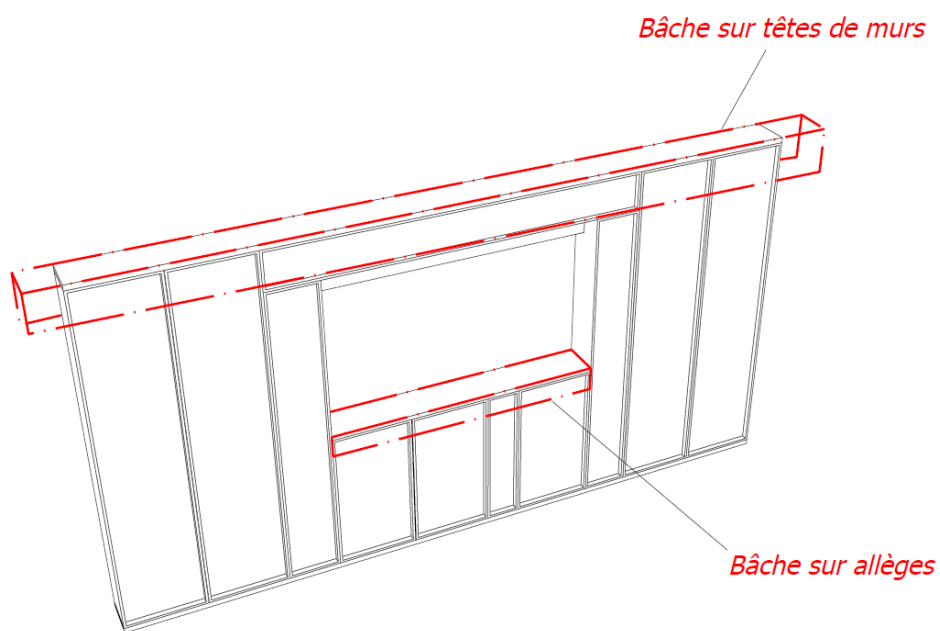


2. PRECAUTIONS

En cas de stockage temporaire sur site, les produits Blokiwood® doivent **être protégés des intempéries**. Une protection par coiffe polyéthylène des palettes de caissons est proposée en option.

Après mise en œuvre, une protection temporaire contre la pluie est indispensable avant réalisation des étanchéités définitive.

Toutes les surfaces horizontales doivent être protégées afin d'éviter une dégradation des caissons par la pluie : tête de mur et allèges.



Comme tout produit bois, l'étanchéité des blocs exposés aux intempéries est limitée dans le temps, l'entreprise de pose sera tenue responsable en cas de non-conformité.

3. Préparation des caissons

Pose du joint d'étanchéité :

Préalablement à la pose, il est nécessaire de procéder sur chaque caisson à la mise en place du joint PVC compressible réalisant l'étanchéité à l'air entre éléments, lisse basse et haute. (fig 01)

Chaque caisson présente une rainure extérieure sur quatre côtés. Il faut positionner le joint dans les rainures des chapeaux (haut et bas) et dans la rainure latérale gauche, vue intérieure. (fig 02)

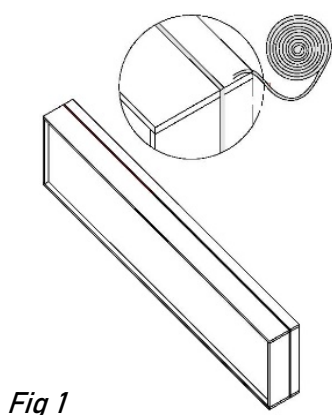


Fig 1

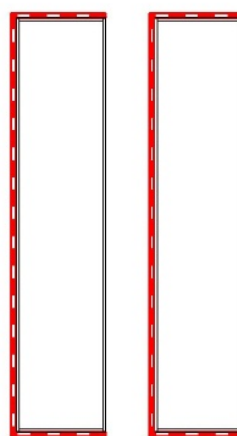


Fig 2



**ATTENTION : Les Blocs Blokiwood® ont un sens : => Panneaux OSB en intérieur
=> Panneau MDF (marron) en extérieur**

4. Pose des caissons

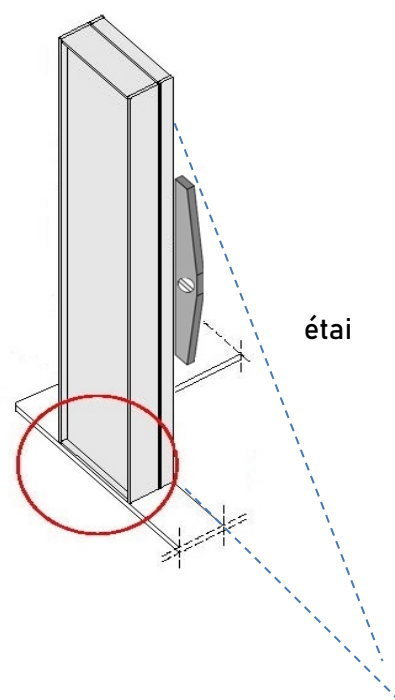
a. 1^{er} caisson

Fixer en pied le premier caisson en respectant l'ordre de pose indiqué (3 vis 5x45 intérieur et extérieur)

ATTENTION : aligner le caisson sur l'intérieur de la lisse basse qui sera toujours votre ligne de référence.

Celui-ci doit être réglé d'aplomb afin d'être parfaitement vertical, sans effet de « crénelage » en tête. (Cf « point de vigilance »)

Bloquer le caisson en position grâce à un étau provisoire. Nos étais fournis en option sont conçus spécialement pour les blocs et permettent un ajustement millimétrique.



b. Caissons suivants

Pour positionner correctement les éléments suivants, vous pouvez utiliser des serre-joints rapides. (Fig 01)

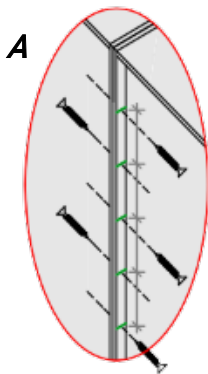
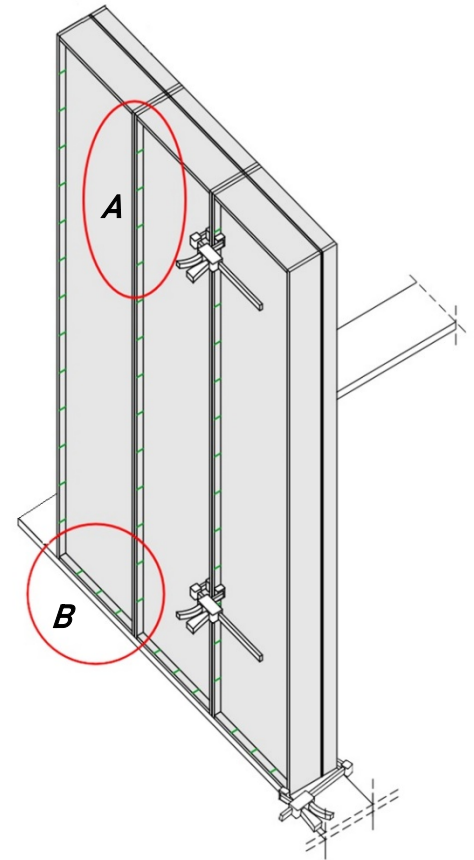
Les éléments de mur courant se fixent entre eux en EXTÉRIEUR et en INTÉRIEUR.

Fixer en premier lieu les verticales, intérieures et extérieures

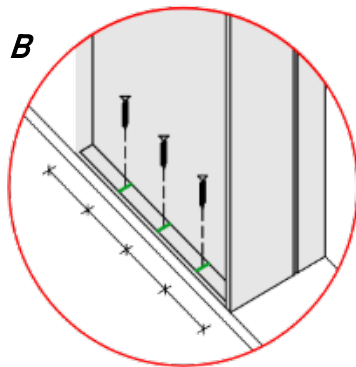
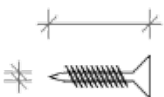
Verticalement le vissage se fait en quinconce tous les 200 mm (Dét A).

Fixer en second temps le pied du caisson. Le ramener si nécessaire dans l'alignement de la lisse avec un serre joint. Le vissage se fait tous les 150 mm (Dét B).

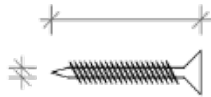
NOTA : un repère O et X est tracé sur les blocs 2800 pour le positionnement des vis. Vissez les O d'un côté de l'ailette et les X de l'autre côté.



Vis 4 X 35

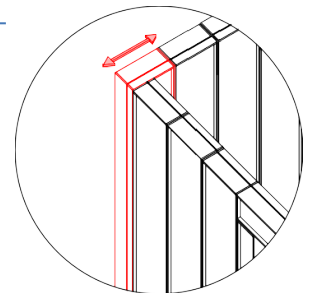
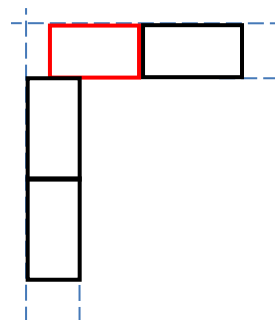


Vis 5 X 45



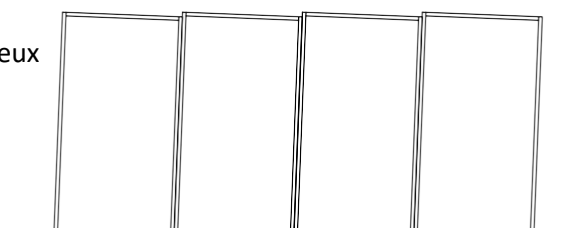
POINTS DE VIGILANCE

- **Ordre de montage des murs :**
Les murs doivent être montés dans l'ordre et le sens indiqués sur le plan « ordre de montage » fourni. Le respect du plan permet de terminer le montage par un angle dit « coulissant ». En effet, l'addition de caissons multiples rend impossible le parfait positionnement du dernier caisson. C'est pourquoi nous avons volontairement réduit le dernier caisson qui est systématiquement légèrement en retrait de l'extérieur de la lisse basse.



- **Crénelage en tête de mur**
Si vous observez un crénelage en tête de mur deux possibilités :

- mauvais calage de la lisse basse
- faux aplomb du 1er bloc



c. Préparation caisson d'angle

Pour la réalisation des angles, les modules standards sont assemblés au moyen du kit d'angle.

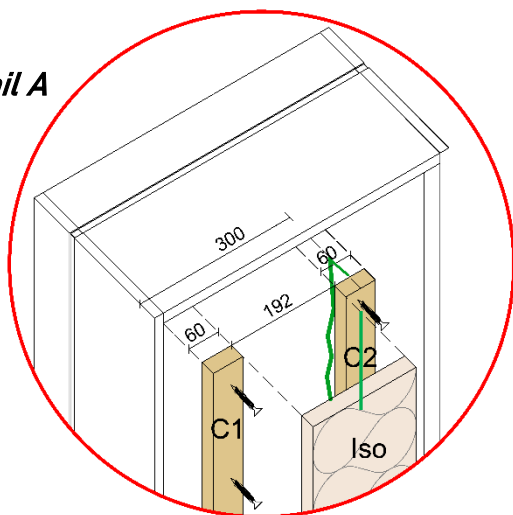
Ce dernier se compose de deux carrelets de bois massif (C1 et C2) et d'un panneau isolant (Iso) d'épaisseur 40 mm.

NOTA : l'isolant est fourni en largeur 192 mm mais devra être coupé à la longueur sur le chantier.

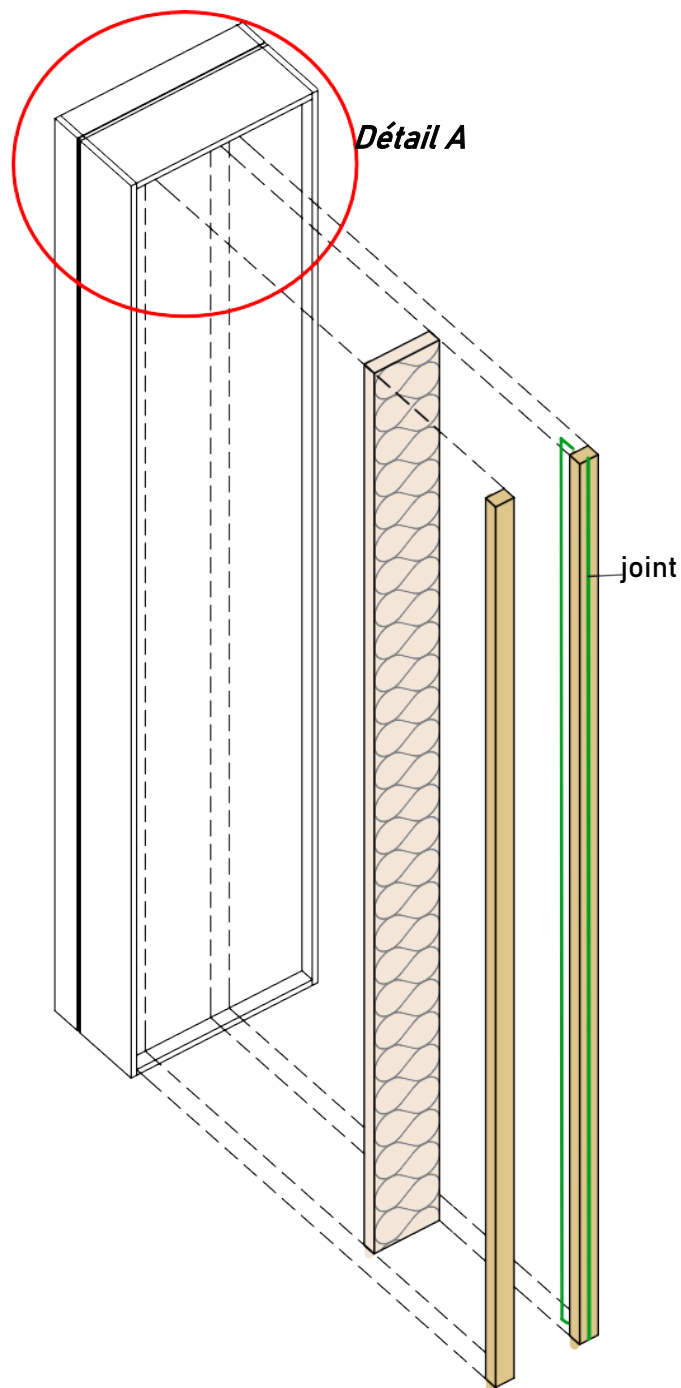
Les carrelets sont vissés dans le bloc (vis 5X60). Afin d'assurer la continuité de l'étanchéité à l'air, le carrelet C2 recevra un joint sur les deux faces et les extrémités (Détail A).

Angles de façade rentrants et sortants sont réalisés sur ce même principe.

Détail A



Vis 5 X 60

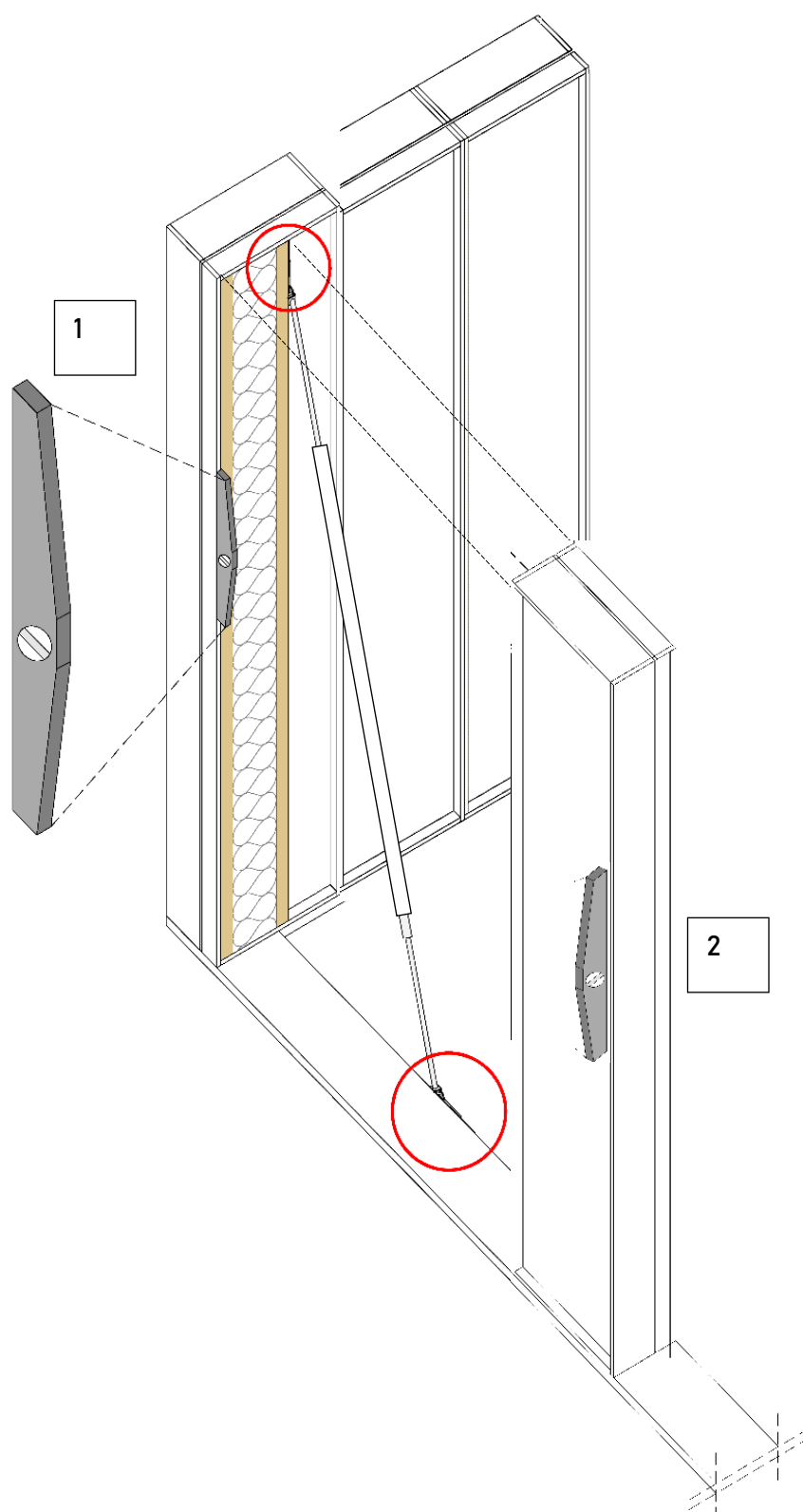


d. Pose du caisson d'angle

Mettre en place le caisson équipé du kit d'angle et le fixer aux caissons déjà en place.

Effectuer le réglage d'aplomb (1) avec un étau, et le bloquer en position.

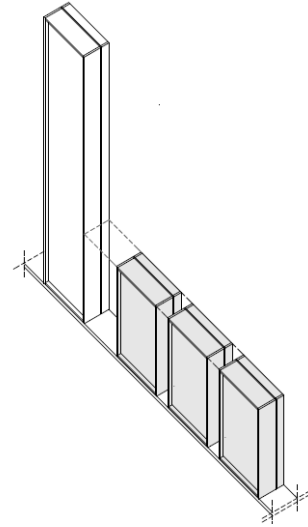
Approcher et mettre en place le caisson formant angle. Régler l'aplomb (2) et fixer.



e. Réalisation d'une baie

Allèges :

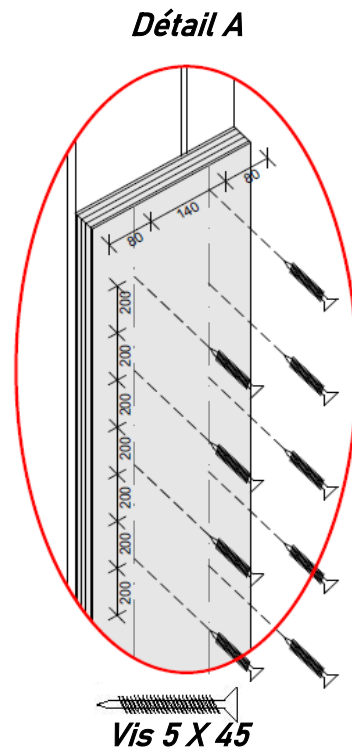
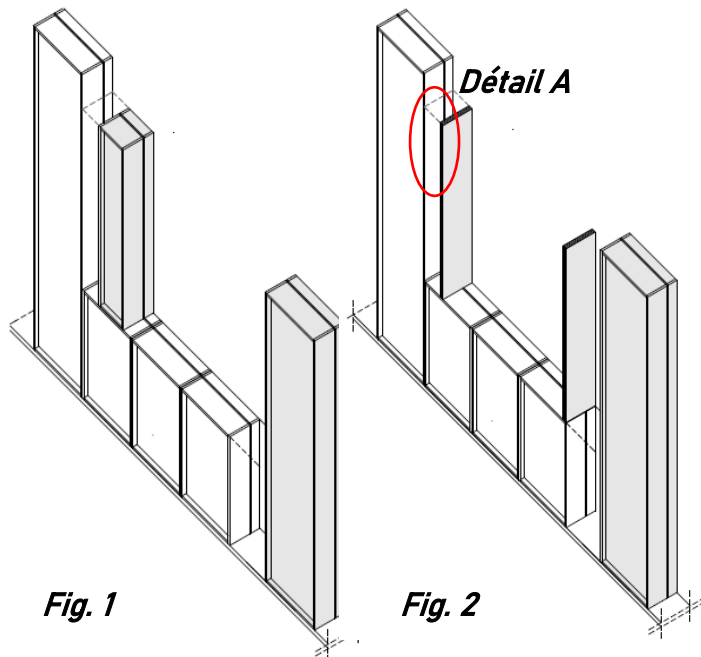
Les allèges sont constituées de caissons de hauteur variable, juxtaposés entre eux jusqu'à atteindre la largeur de baie à réaliser.
Les allèges sont fixées de manière identique aux murs courants.



Jambages de linteaux :

En fonction de la dimension de la baie et de son positionnement et des spécificités du projet, différents types de jambages peuvent être utilisés. Selon le type de jambage le principe de fixation diffère.

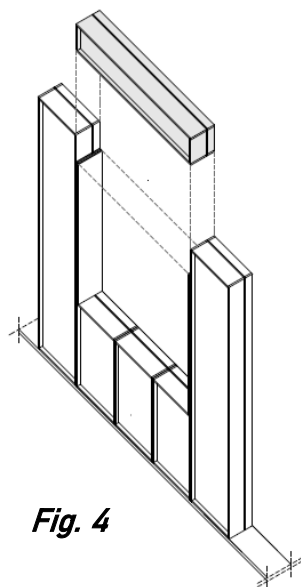
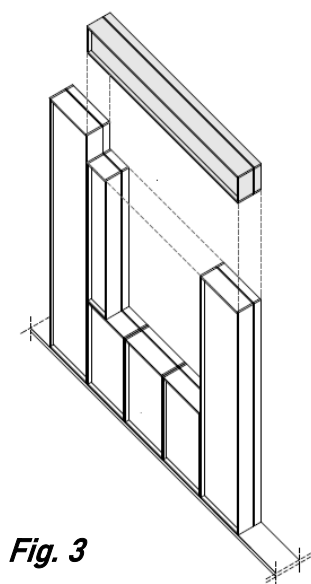
- Jambage Bloc ou ½ Bloc (Fig. 1) : Ils se fixent entre eux comme les murs courants.
- Jambage contreplaqué (Fig. 2) : Il se fixe dans le bloc adjacent par une double rangée de vis centrale. (Détail A)



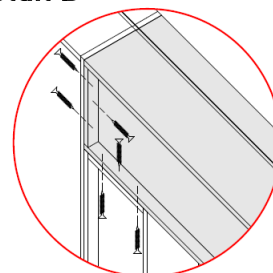
Linteaux :

Sur jambage Bloc ou 1/2Bloc (Fig. 3) le linteau se fixe par vissage en quinconce (Détail B) vertical et horizontal.

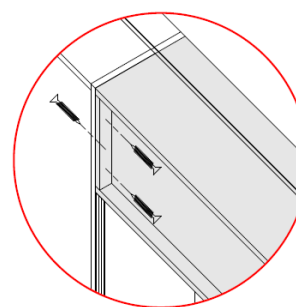
Sur jambage CP ou Lamibois (Fig. 4) Le linteau se fixe uniquement au bloc adjacent par vissage en quinconce (Détail C) vertical uniquement.



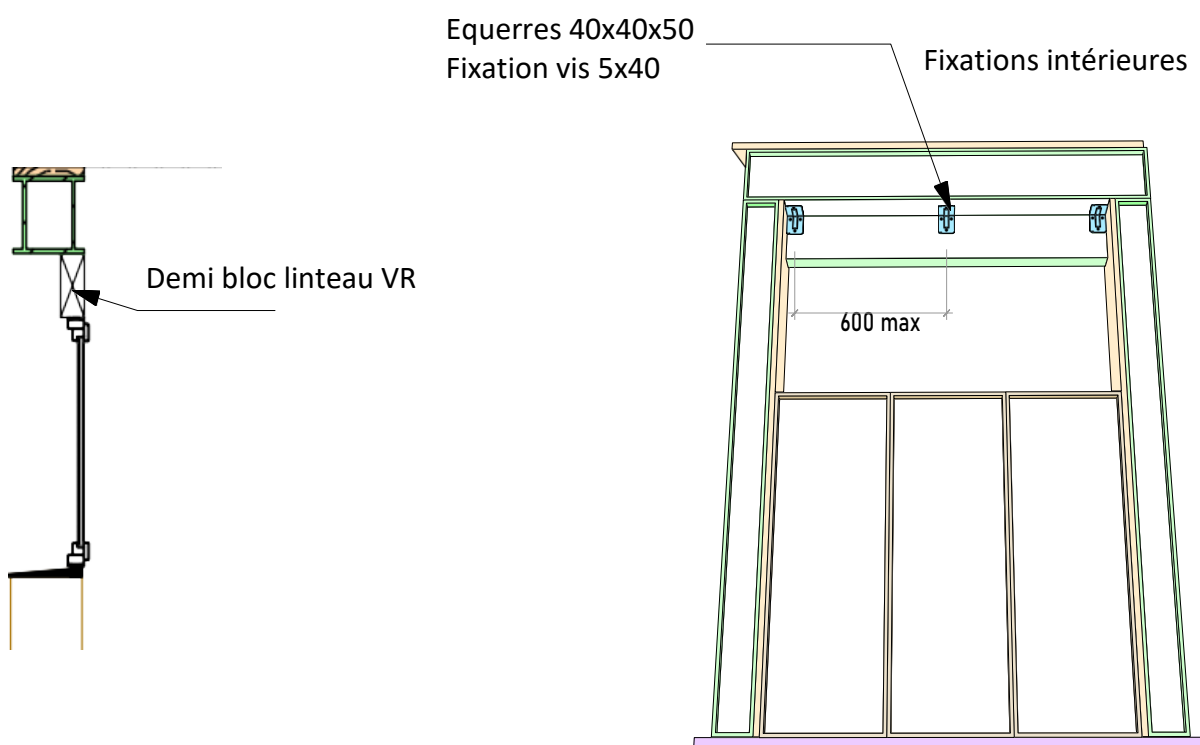
Détail B



Détail C

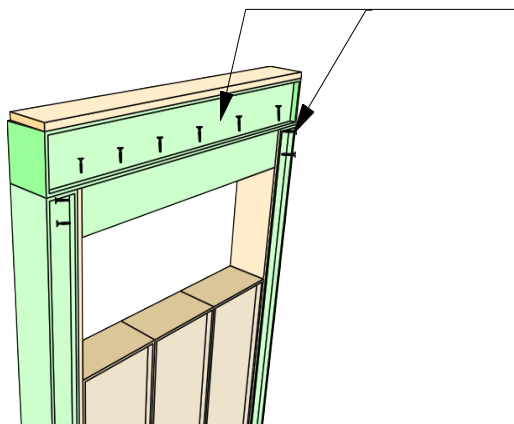
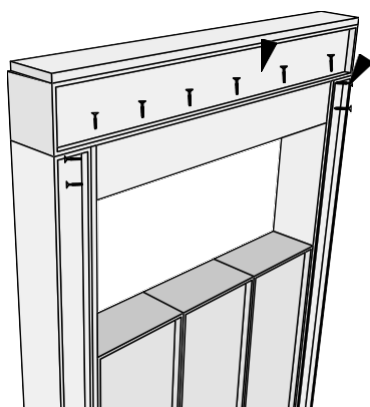


Le linteau 300 mm permet d'intégrer en dessous, un demi -bloc permettant d'intégrer un volets roulants ou Brise soleil orientable autoportant.



Fixations extérieures

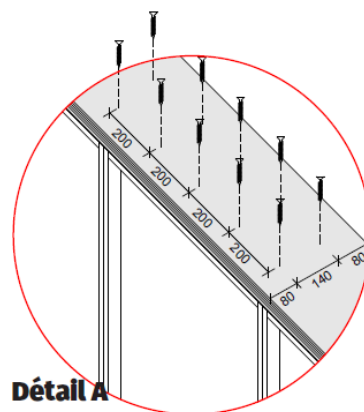
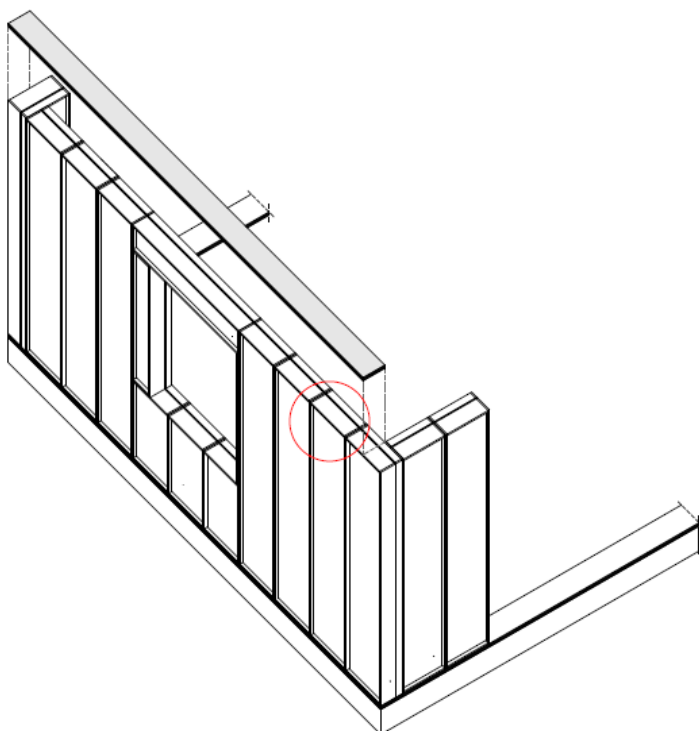
vis 4x35 entraxe 200 mm



f. Chaînage

Le chaînage est réalisé par un Lamibois de grande longueur posé en tête de caissons selon le plan de calepinage fourni.

Il est fixé par une double rangée centrale de vis. (Détail A).



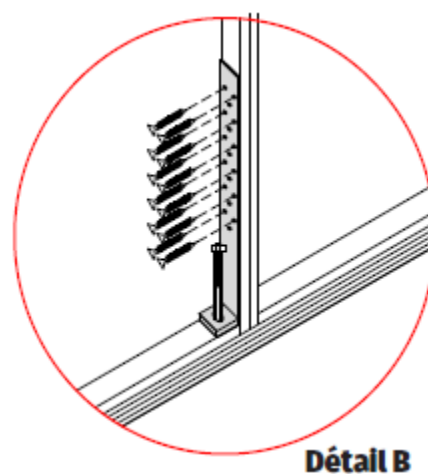
g. Ancrage

Une fois les murs chaînés, il convient d'ancrer les murs dans la dalle.

**L'ancrage se fait au moyen d'une équerre étroite
+ 2 rondelles carrées de répartition
+ goujons de diamètre 12mm.**

Les équerres se positionnent EN INTÉRIEUR dans l'épaisseur de l'ailette des blocs. Elles sont vissées au bloc par des vis spécifiques 5x40 épaulées tête bombée (15 vis par équerres) (Dét B)

L'emplacement des équerres est indiqué sur le plan de montage des murs.



Détail B